Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260312-03_2026_08-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 13/03/2026
Et
Publication ou notification du : 13/03/2026

L'an 2026, le 10 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/03/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : COURTAIS Nolwenn, D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, PANNETIER Valérie, PÉNIGUEL Sonia, MM : BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, CORNÉE Alain, COUQ Yann, GALLON Victor, HÉNO Vincent,

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LEBLANC Morgane à Mme PANNETIER Valérie
Absent(s) : M. MOREL Henri

A été nommé(e) secrétaire : M. BORDIER Antoine

03/2026-08 – Vote des subventions 2026

Après avoir pris connaissance des travaux du Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS) qui s'est réuni le 12 février 2026 et de la commission « finances » qui s'est réunie le 9 février 2026,

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'accorder les subventions suivantes et de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2026 de la commune :

ARTICLE 65748	Subvention versée en 2025	Subvention 2026
ASSOCIATIONS COMMUNALES		
HAUTE VILAINE FOOTBALL CLUB	796.74 €	820.65 €
TENNIS CLUB HAUTE VILAINE ET CANT.	225.05 €	260.63 €
HAUTE VILAINE VOLLEY-BALL	1 393.75 €	1 565.65 €
LES DEM'ZELLS	320.00 €	400.00 €
ASSOCIATION RANDO HERVÉENNE	100.00 €	100.00 €
GYM ENTRETIEN ET LOISIRS	446.13 €	0.00 €
CLUB DE L'AMITIÉ	797.00 €	797.95 €
ART FLORAL ORCHIDEE 35	946.07 €	1 059.52 €
UNC	337.19 €	110.45 €
AMIS DES SENTIERS HAUTE VILAINE	*1 274.49 € + 760.65 €	*1 274.49 € + 759.00 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260312-03_2026_08-DE

APEL – ÉCOLE SAINTE-ANNE	960.65 €	959.00 €
ASSOCIATION FAMILLES RURALES	860.65 €	859.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	0.00 €	379.50 €
COMITE DES FETES	2 357.99 €	1 343.06 €
LE RABAULT	Pas de demande	112.00 €
ENTENTE ST M'HERVEENNE	100.00 €	100.00 €
SOUS TOTAL n°1	**11 676.36 €**	**10 900.90 €**

ASSOCIATIONS EXTERIEURES		
ASS. PREVENTION ROUTIERE	Pas de demande	Pas de demande
ETOILE SPORTIVE TENNIS DE TABLE LA CROIXILLE	Pas de demande	Pas de demande
JUDO CLUB PAYS DE VITRE	Pas de demande	Pas de demande
CHATILLON SPORT SECTION DANSE	Pas de demande	25.00 € (1 adhérent)
PAROISSE SAINT FLORENT	50.00 € (chauffage église Gospel)	Pas de demande
GYM – AURORE VITRE	125.00 € (5 adhérents)	175.00 € (7 adhérents)
SOUS TOTAL n°2	**175.00 €**	**200.00 €**

COMITE CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE		
EPISOL - SOLIDARITE VITREENNE	Pas de demande	276.00 €
ADMR VITRE	400.00 €	400.00 €
AMICALE DES DONNEURS DU SANG	50.00 €	50.00 €
REVES DE CLOWN	50.00 €	0.00 €
RESTOS DU CŒUR	50.00 €	Pas de demande
PROXIM' SERVICES	Pas de demande	Pas de demande
ALLI'AGES – Résidence St Joseph Le Pertre	Pas de demande	25.00 €
SOUS TOTAL n°3	**550.00 €**	**751.00 €**

ENSEIGNEMENT EXTERIEUR		
LYCEE J-BAPTISTE LE TAILLANDIER	25.00 €	Pas de demande
CHAMBRE DES METIERS COTES D'ARMOR	0.00 €	Pas de demande
MFR MONTAUBAN DE BRETAGNE	0.00 €	Pas de demande
MFR FOUGERES	25.00 €	Pas de demande
MFR GUILLIERS	0.00 €	Pas de demande
LYCEE HOTELIER ST THERESE – LA GUERCHE	0.00 €	Pas de demande
ECOLE PUBLIQUE CHATILLON EN V.	10.00 € (sortie scolaire)	Pas de demande
SOUS TOTAL n°4	**60.00 €**	**0.00 €**
TOTAL GENERAL	**12 461.36 €**	**11 851.90 €**

ARTICLE 611	**Participation versée en 2025**	**Participation prévisionnelle 2026**
FGDON 35	235.00 €	3 €/prise Enveloppe prévisionnelle = 2000.00 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260312-03_2026_08-DE

***AMIS DES SENTIERS DE HAUTE VILAINE :**

- **Participation 2026 versée par Vitré Communauté à la commune et reversée par la commune à l'association qui entretient les sentiers (cf. délibération du 26 janvier 2016 n° 01_2016_10)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Entérine les décisions du Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS) et de la commission « finances » ;**
- **Approuve le vote des subventions figurant dans le tableau ci-dessus ;**
- **Accorde à Mme Le Maire de reprendre ces crédits au budget primitif 2026.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
M. BORDIER Antoine